

Contrat de création et maintenance d'un site internet

Entre les soussignés :

Go Micro Agen

957 route du Bedat 47450 Colayrac Saint Cirq

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro d'immatriculation 488 931 288 00036 représentée en la personne de Landi Julien en sa qualité de Gérant.

Julien.landi@go-micro.fr

06 81 39 89 21

Ci-après désigné comme « le Concepteur »,

Et :

Mairie de LAFOX

Le Peintre, 47240 Lafox

mairie@mairie-lafox.fr

05 53 68 53 47

Ci-après désigné comme « le Client ».

PRÉAMBULE :

Le Client demande à disposer d'un site internet.

Le Client et le Prestataire concluent un contrat pour la réalisation et la création du site internet.

Le Prestataire accepte les conditions stipulées dans le présent contrat pour la réalisation et la gestion du site internet.

Les parties conviennent ce qui suit :

ARTICLE 1 : Objet du contrat

Le Concepteur Go Micro Agen créera pour le compte du client, un site internet conformément aux conditions définies par le présent contrat, moyennant rémunération.

Le site internet devra être conçu en conformité avec le tout ce qui est décrit dans ce document.

ARTICLE 2 : Missions du concepteur

1. Analyse des besoins du client :

- Rencontrer le client pour comprendre ses objectifs commerciaux et ses besoins spécifiques en matière de site web.
- Identifier le public cible du site et les fonctionnalités nécessaires pour répondre à leurs besoins.
- Définir les différentes pages, fonctionnalités et interactions attendues.

2. Conception de l'architecture de l'information :

- Créer une structure de navigation claire et intuitive pour le site.
- Organiser le contenu en catégories logiques pour faciliter l'accès des utilisateurs.

3. **Design visuel :**
 - Concevoir l'apparence visuelle du site en tenant compte de l'identité visuelle de la marque du client.
 - Créer des maquettes graphiques et des prototypes pour présenter les concepts au client.
4. **Développement front-end :**
 - Transformer les maquettes graphiques en code HTML, CSS et JavaScript pour créer l'interface utilisateur du site.
 - Assurer la compatibilité avec différents navigateurs et appareils, y compris les smartphones et tablettes.
5. **Développement back-end :**
 - Mettre en place les fonctionnalités dynamiques du site, telles que les formulaires de contact, les systèmes de gestion de contenu, etc.
 - Intégrer des bases de données pour stocker et gérer les informations du site.
6. **Optimisation du référencement (SEO) :**
 - Optimiser le contenu du site pour les moteurs de recherche afin d'améliorer son classement dans les résultats de recherche.
 - Mettre en œuvre des techniques SEO telles que l'optimisation des balises HTML, la création de liens internes et externes, etc.
7. **Tests et débogage :**
 - Effectuer des tests de compatibilité, de performance et de sécurité pour garantir que le site fonctionne correctement sur toutes les plateformes.
 - Identifier et résoudre les éventuels bugs ou problèmes techniques.
8. **Formation et support client :**
 - Fournir une formation au client sur l'utilisation du système de gestion de contenu (le cas échéant) et sur la maintenance du site.
 - Offrir un support technique continu pour répondre aux questions et résoudre les problèmes rencontrés par le client.
9. **Lancement et déploiement :**
 - Mettre en ligne le site une fois qu'il a été approuvé par le client.
 - Configurer les serveurs et les domaines pour assurer la disponibilité du site sur Internet.
10. **Suivi et analyse :**
 - Surveiller les performances du site à l'aide d'outils d'analyse Web pour identifier les zones d'amélioration.
 - Proposer des mises à jour et des optimisations régulières pour maintenir la pertinence et l'efficacité du site web.

RTICLE 3 : Prix

- Le Client procédera au paiement de la somme de 600 € HT en contrepartie de la prestation fournie par le Concepteur, ainsi qu'un loyer mensuel de 125 € HT sur une durée de 48 mois.
- Le Client procède à un paiement forfaitaire du prix, il s'acquittera d'un :
 - Premier versement d'un montant de 300 €, à la signature du contrat ;
 - Deuxième versement d'un montant de 300 €, à la livraison du site web.

Les mensualités devront être payé avant le 10 du mois.

ARTICLE 4 : Modalités de paiement

Le virement est à réaliser sur le compte **FR76 1780 7006 0151 0211 4048 560**

ARTICLE 5 : Durée des travaux

La création du site internet devra être achevée au plus tard dans les 3 mois à compter de la signature du contrat. Le Client constatera l'achèvement du site internet par écrit. Le Client ne pourra pas opposer de refus quant à la constatation de l'achèvement du site internet.

Sous réserve d'obtention dans les délais des documents (photo texte ...) produit par le client.

ARTICLE 6 : Obligations du concepteur

Le Concepteur s'engage à créer un site internet en conformité avec ce qui est mentionné dans ce document.

Le Concepteur s'assure de l'obtention d'éventuelles autorisations relatives au droit d'auteur.

La mise en ligne du site internet sera assurée par le Concepteur.

Le Concepteur procédera à la mise en ligne des éventuelles réactualisations conformément au à ce qui est précisé dans ce document.

ARTICLE 7 : Obligations du client

Le Client s'engage à payer le prix de la prestation réalisée par le Concepteur.

Le Client s'oblige à transmettre au Concepteur toutes les informations et tous les documents nécessaires quant à la réalisation du site internet.

ARTICLE 8 : Responsabilité

L'obligation contractuelle du Concepteur est une obligation de moyens. Il s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs stipulés dans le présent contrat.

Le Concepteur ne garantit pas au Client un résultat. Si l'objectif n'est pas atteint, le Concepteur ne saurait voir sa responsabilité engagée sur ce fondement. Pour engager la responsabilité du Concepteur, le Client devra démontrer son manque de diligence dans sa tentative d'exécution de l'obligation.

Le Client assume la pleine et entière responsabilité des informations qu'il diffusera sur le site internet après sa mise en ligne.

Le Client respectera l'ensemble de la législation en vigueur relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

ARTICLE 9 : Propriété intellectuelle

Le Client reste dans tous les cas propriétaire de l'ensemble des informations fournies au Concepteur. Cela comprend les informations de toute nature et de tout format.

Par le présent contrat, le Client acquiert la propriété de la création réalisée par le Concepteur. Cela implique qu'il peut modifier, reproduire à sa guise le site internet (l'ensemble des pages, des fichiers, programmes et composants du site internet).

Le Client peut procéder à la modification et à la reproduction pour d'éventuelles réactualisations du site internet.

ARTICLE 10 : Garantie de jouissance paisible

Le concepteur assure au client une jouissance paisible du site internet en le garantissant contre les revendications et actions relatives à la contrefaçon et à la concurrence déloyale.

Le concepteur pourra être appelé en garantie en cas d'action de contrefaçon ou de concurrence déloyale à l'encontre du client.

ARTICLE 11 : Confidentialité

Les parties sont tenues à un devoir de confidentialité concernant les documents, les systèmes, les logiciels et savoir-faire émanant de l'autre cocontractant. La confidentialité prend effet pendant toute la durée du contrat et postérieurement à son expiration.

Les parties s'engagent à s'interdire toute utilisation des documents, systèmes, logiciels et savoir-faire en dehors du présent contrat.

Toutefois, les informations ayant fait l'objet d'une autorisation écrite quant à leur révélation ne sont pas concernées par le devoir de confidentialité.

ARTICLE 12 : durée du contrat

Ce contrat est passé pour une durée de 48 mois. Il prendra effet le jour de la signature de ce présent contrat et sera renouvelé par tacite reconduction.

ARTICLE 13 - Expiration du contrat

Le Concepteur sera autorisé à mettre fin à ce contrat par lettre recommandée avec accusé de réception, immédiatement et sans délai, au cas où l'éditeur ne se soumettrait pas à l'une des obligations du contrat.

Le client peut mettre fin au contrat par courrier recommandé avec accusé de réception dans le respect d'un délai de 3 mois avant la date d'anniversaire du contrat.

ARTICLE 14 : Litige et juridiction compétente

Le droit applicable au présent contrat est le droit français.

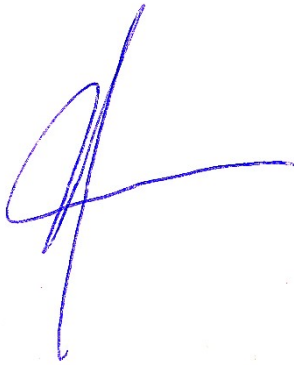
En cas de différent, les parties conviennent de rechercher une solution amiable. Si la démarche échoue, le litige sera tranché par le Tribunal de Grande Instance d'AGEN.

Fait en deux exemplaires, le _____ à _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

[Signature du Concepteur]

[Signature du Client]

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'L' followed by a horizontal stroke extending to the right.